

163
EXERCICE 1919

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société Anonyme au Capital de 300 millions de Francs

SIÈGE SOCIAL : 16, boulevard des Italiens, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 1920

RAPPORTS
DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET DES
COMMISSAIRES DES COMPTES

PARIS
IMPRIMERIE DE LA BANQUE ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES
12, BOULEVARD SAINT-MARTIN, 12

1920

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. EUGÈNE RAVAL, O. *

Président.

MM. JULES SIEGFRIED, O. * et RENÉ BOUDON, O. *

Vice-Présidents.

MM. HENRI BOUSQUET, O. *

LÉON DARDEL, *

VICOMTE CH. DU PELOUX.

PIERRE RICHEMOND, O. *

MM. OLIVIER SAINÈRE, G. O. *

ARNOLD SEYRIG, *

PAUL VALAYER, *

ANDRÉ VINCENT, *

Commissaires des Comptes :

M. HENRY LEDERLIN.

M. EDMOND ODIER.

DIRECTION

M. ÉMILE LEVEL, *

Directeur Général.

M. FÉLIX BROUARD,

Directeur des Succursales.

M. ÉDOUARD OUDIETTE,

Directeur à l'Administration Centrale.

EXERCICE 1919

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société Anonyme au Capital de 300 millions de Francs

SIÈGE SOCIAL : 16, boulevard des Italiens, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 1920

RAPPORTS

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DES

COMMISSAIRES DES COMPTES

PARIS

IMPRIMERIE DE LA BANQUE ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES
12, BOULEVARD SAINT-MARTIN, 12

1920

ADMINISTRATION CENTRALE : 16, Boulevard des Italiens, Paris

SIÈGE de PARIS : 20, Rue Le Peletier.
 SUCCURSALE des ITALIENS : 16, Boulevard des Italiens.
 SUCCURSALE de la BOURSE : Place de la Bourse.

PARIS	AGENCES	A	168, Avenue Victor Hugo (xvi ^e)
		B	105, Boulevard Sébastopol (ii ^e)
		C	18, Boulevard Voltaire (xi ^e)
		D	77, Avenue des Gobelins (xii ^e)
		E	30, Rue de Flandre (xix ^e)
		F	17, Rue Rambuteau (iii ^e)
		G	138, Rue Lafayette (x ^e)

SUCCURSALES & AGENCES :

ALAIS	CHARTRES	LEZIGNAN	MONTLUÇON	SAINT-ETIENNE
ANGERS	CHATEAU-GONTIER	LIMOUX	MONTRICHARD	SAINT-FLORENTIN
ANNONAY	CHATEAUDUN	LISIEUX	NANCY	SAINT-FARGEAU
APT	CHATILLON-s.-SEINE	LONS-le-SAUNIER	NANTES	St-LOUP-s.-SEMOUSE
ARBOIS	CHOLET	LOUVIERS	NARBONNE	SALINS
ARCIS-sur-AUBE	CLAMECY	LUDWIGSHAFEN	NEMOURS	SARREBRUCK
ARRAS	COMMENTRY	LURE	NIMES	SAUMUR
AUBIGNY-sur-NERE	CORBEIL	LUXEUIL	NOGENT-sur-SEINE	SEMUR
AUXERRE	CORNIMON F	LYON, 10, Quai de Retz	ORLÉANS	SENONES
AUXONNE	COURS	Bellecour	PERPIGNAN	SENS
AVALLON	DIJON	Lafayette	PLOMBIÈRES	STRASBOURG
BAINS-les-BAINS	DOLE	La Guillotière	PONTARLIER	TARARE
BAR-sur-SEINE	EPINAL	Place Tolozan	POUILLY-en-AUXOIS	TARBES
BAYONNE	ELBEUF	République	PROVINS	THIZY
BEAUNE	EVREUX	Saint-Fons	RAON L'ETAPE	TOULOUSE
BEAUGENCY	FIRMINY	Les Brotteaux	REMIREMONT	TOURCOING
BELFORT	FONTAINEBLEAU		RIVE-de-GIER	TOURS
BESANÇON	FRAIZE		ROANNE	TONNERRE
BÉZIERS	GANGES	MAICHE	ROMILLY-sur-SEINE	TROYES
BISCHWILLER	GERARDMER	MARSEILLE Bur. Degommier	ROMORANTIN	VAL D'AJOL
BLOIS	GRAY	50, Rue Saint-Ferréol	ROUBAIX	VENDOME
BORDEAUX	GRENOBLE	MASEVAUX	ROUEN	VESOUL
BOURGES	JUSSEY	MAYENCE	SABLÉ-sur-SARTHE	VIENNE
BRUYÈRES	LA FLÈCHE	MELUN	SAIN T-AIGNAN	VIERZON
CARCASSONNE	LAVAL	METZ	SAINT-AMAND-MONTROND	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
CARPENTRAS	LE HAVRE	MONTARGIS	SAINT-CALAIS	VITTEL
CAVAILLON	LE MANS	MONTBÉLIARD	SAINT-CHAMOND	WIESBADEN
CETTE	LE MUSSEY	MONTBRISON	SAIN T-CLAUDE	XERTIGNY
CHAMPAGNOLLE	LE THILLOT	MONTÉLIMAR	SAINT-DIE	
		MONTEREAU		
		MONTPELLIER		

BUREAUX :

AILLANT-SUR-THOLON	CLERVAL	HERBAULT	MONTOIRE	RUPT-SUR-MOSELLE
AIX-EN-OTHE	CORBIGNY	JARGEAU	MONTREVAULT	SAINT-AMOUR
AMPLEPUIS	COSSE-LE-VIVIEN	LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR	MORET-SUR-LOING	SAINT-AMAND-DE-VENDOME
ARBRESLES	COURTENAY	LA FERTÉ BERNARD	NANGIS	STE-MAURE-DE-TOURAIN
BAIS	CONTRES	LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS	NÉRIS-LES-BAINS	SAINT-MARS-EN-OTHE
BAUGÉ	CRAON	LAIGNES	NOYERS-SUR-SEREIN	SAINT-FLORENT-LE-VIEL
BEAUCOURT	DEAUVILLE	LA MOTTE-BEUVRON	OLONZAC	SALBRIS
BEAUNE-LA-ROLANDE	DELLE	LES MONTILS	ONZAIN	SAULIEU
BEAUPREAU	DIEULEFIT	LE NEUBOURG	OUCQUES	SCEY-SUR-SAONE
BELLEGARDE	DONNEMARIE-EN-MONTOIS	LES LAUMES	PACY-SUR-EURE	SELLES SUR-CHER
BESSE-SUR-BRAY	DOUÉ-LA-FONTAINE	LIGNY-LE-CHATEL	PALIS	SÉZANNE
BLENEAU	DRUSENHEIM-SUR-LE-RHIN	L'ISLE-SUR-LE-DOUBS	PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE	SOUFFLENHEIM
BONNEVAL	DURTAL	LIVAROT	PINEY	SULLY-SUR-LOIRE
BRACIEUX	ECOMMOY	LONGUÉ	POLIGNY	TOUCY
BRAY-SUR-SEINE	EGREVILLE	LORMES	PONT-DE-ROIDE	VAGNEY
BRIE COMTE ROBERT	ERVY	LORRIS	PONT-L'ÉVÊQUE	VALENCAY
BRIENNE-LE-CHATEAU	ESTERNAY	MAILLY-LE-CAMP	PRESY-SOUS-THYL	VENDEUVRE-SUR-BARSE
BROU	ENTRAINS-SUR-NOHAIN	MER	PREMERY	VIBRAYE
CETON	EVRON	MEUNG-SUR-LOIRE	PUISEAUX	VILLENEUVE-LA-GUYARD
CHABLIS	FAUCOGNEY	MEURSAULT	QUILLAN	VILLENAUXE-LA-GRANDE
CHALONNES-SUR-LOIRE	FÈRE-CHAMPENOISE	MIGENNE-LA-ROCHE	REMERUPT	VILLENEUVE-SUR-YONNE
CHARNY	GIROMAGNY	MILLY	RECEY-SUR-OURCE	VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE
CHATEAU-LANDON	GRANGES	MONDOUBLEAU	RONAZE	VILLERSEXEL
CHAVANGES	GY	MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE	ROUGEMONT	VOVES
CHÉMILLE				

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 1920

RAPPORT

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de venir vous rendre compte des résultats de l'exercice 1919.

Cet exercice a marqué pour votre Etablissement une ère nouvelle de développement et de prospérité, qui se traduit par des modifications considérables apportées à votre Bilan et dont vous trouverez plus loin l'analyse.

Devant l'accroissement continu de nos affaires, nous avons dû nous préoccuper de mettre en harmonie nos ressources sociales avec nos engagements de tous ordres.

Par deux fois, au mois d'Avril pour 50 Millions, au mois de Décembre pour 100 Millions, nous avons fait appel à nos actionnaires, et nous avons porté notre capital d'abord de 150 à 200 Millions, puis de 200 à 300 Millions de francs, chiffre auquel il s'élève aujourd'hui. Nous vous avons dit le succès qu'avaient rencontré ces opérations successives. Nos actionnaires qui nous ont fait confiance, peuvent être assurés que nous avons le souci constant de leurs intérêts, que nous suivons avec une vigilance continue.

Répondant au désir que nous avaient exprimé de nombreux actionnaires, nous avons demandé à la dernière Assemblée Générale Extraordinaire de décider une modification de nos statuts permettant la libération anticipée de nos actions. Nous tenons à vous indiquer qu'un nombre important d'actions a déjà été libéré. Nous rappelons à nos actionnaires qu'il leur est loisible, à tout moment, au cours de l'exercice de demander la libération de leurs titres.

Après paiement du dividende que nous allons vous demander de voter, toutes nos actions se trouveront placées sur un pied d'égalité.

Nous demanderons donc l'admission à la cote officielle des Agents de Change, des actions nouvelles en même temps que la cotation sous deux rubriques distinctes des actions libérées et non libérées.

L'année qui a suivi la guerre a apporté de grandes perturbations dans la situation économique de notre Pays : hausse des matières premières, hausse des salaires, hausse des changes qui ont eu pour résultat naturel un renchérissement considérable du coût de la vie.

Cette perturbation devait avoir sa répercussion immédiate sur l'industrie bancaire.

Obligés de détenir leurs stocks habituels dont la plus value considérable s'accroissait chaque jour, industriels et commerçants voyaient leurs fonds de roulement s'épuiser rapidement. Contrariées par la crise des transports, leurs expéditions retardées les immobilisaient davantage, et les obligeaient à faire appel au crédit.

Comme nous l'avons toujours fait dans le passé, nous avons apporté à nos clients un concours décidé, soit par des avances à court terme, consenties à bon escient, soit par des émissions de titres — obligations et bons dans la plupart des cas — que notre clientèle de placement a accueillies avec faveur.

Il va sans dire que, concurremment, nous avons largement apporté notre concours à l'Etat. Les bons et obligations de la Défense Nationale souscrits ou placés par nos soins au cours du dernier exercice, se sont chiffrés par 2 Milliards 860 Millions de francs.

Cette année encore, nous avons développé notre réseau de succursales, d'agences et de bureaux.

Nous avons ouvert 30 Succursales et agences permanentes, et 30 Bureaux ouvrant suivant les besoins locaux, une ou plusieurs fois par semaine.

Nous disposons aujourd'hui de 155 Succursales et Agences, et de 121 Bureaux, soit 276 Sièges.

Comme nous vous l'avons déjà annoncé au cours de nos Assemblées Générales Extraordinaires, nous avons pris à Metz la suite de l'ancienne et importante Banque de Metz. A Strasbourg, nous avons ouvert une succursale avec agence à Bischwiller.

En Pays Rhénans, nous avons ouvert des succursales à Mayence, Sarrebruck, Wiesbaden et Ludwigshafen.

A Montpellier et à Nîmes, nous avons pris la suite des importantes Banques Tissié-Sarrus et C^{ie}, et Nègre Bergeron et Bruneton.

Nous avons ouvert des Succursales et Agences à Bayonne, Bourges, Montluçon, Commeny, Vierzon, Grenoble, Cette.

A Nancy, nous avons pris la suite de la Banque de Nancy.

En outre, nous avons ouvert à Paris une Succursale place de la Bourse, et cinq Bureaux de quartier. Huit autres sont en voie d'aménagement et seront ouverts pendant l'exercice en cours.

Enfin, nous nous occupons de l'installation d'un nouveau groupe à Nice, Cannes et Monte-Carlo.

Toutes nos succursales et agences nouvelles, tous nos nouveaux bureaux de quartier, ont apporté dès les premiers mois d'exploitation leur contingent à nos profits.

Nos dépôts et comptes-courants ont progressé d'une façon constante et considérable, passant d'un exercice à l'autre, de 814 Millions à 2 Milliards 157 Millions de francs.

Nos disponibilités immédiates représentées par notre Encaisse, nos fonds à disposition chez les Banques et Banquiers, et notre Portefeuille, ont suivi la même progression, passant de 670 Millions à 1 Milliard 835 Millions.

Pour les motifs que nous vous indiquons plus haut, et aussi en raison de l'accroissement de notre clientèle, nos comptes débiteurs et nos avances sur garanties ont augmenté sensiblement.

Pour la presque totalité ces crédits représentent des facilités de caisse et des avances temporaires constituant un actif aisément réalisable.

Notre Portefeuille Titres-Filiales est en très importante diminution. Nous avons en effet terminé la liquidation du Crédit du Sud-Ouest à Bordeaux, et considérablement avancé celle du Crédit du Centre à Blois et à Chartres, transformés en succursales de notre Etablissement.

Nous croyons, pour des raisons d'ordres divers, devoir conserver son caractère local au Crédit du Rhône, dont les résultats nous donnent toute satisfaction.

Notre Portefeuille-Titres est toujours composé d'obligations de chemins de fer ou du Crédit Foncier et de titres de vente courante à la clientèle. Son total est presque insignifiant d'ailleurs. Il s'est trouvé augmenté par la participation que nous avons cru devoir prendre dans deux grandes institutions qui se sont fondées l'an dernier, sous les auspices des pouvoirs publics : le Crédit National pour faciliter la Réparation des Dommages causés par la Guerre, et la Banque Nationale pour le Commerce Extérieur. Votre Président représente notre Banque au sein du Conseil d'Administration de ces deux Etablissements.

Au Passif, nos réserves générales se trouvent augmentées de la prime de nos

deux augmentations successives de capital. Après approbation des comptes que nous vous soumettons, elles s'élèveront à 62 Millions environ.

Les difficultés de la vie atteignent tout naturellement notre Personnel qui nous apporte un concours dévoué que nous nous efforçons de reconnaître. Au cours du dernier exercice, les émoluments du Personnel ont été considérablement relevés. Nous avons fait un nouvel effort récemment encore. Nous avons à cœur de reconnaître l'attachement que nos Collaborateurs de tous ordres nous ont toujours manifesté, en améliorant leur situation dans la mesure où les circonstances nous le permettent. Notre Personnel sait qu'il peut compter sur notre sollicitude dans toutes les circonstances de la vie, comme nous savons pouvoir compter sur son dévouement.

Si notre Banque a le privilège de la jeunesse, les événements lui ont imposé certaines charges.

Nés peu de temps avant la guerre, nous n'avions pas pu distribuer à nos actionnaires les dividendes que nous sommes en mesure de leur proposer aujourd'hui.

Il en résulte que dans l'emploi de nos bénéfices, nous devons faire la part de l'impôt sur les bénéfices de guerre, part dont l'importance s'accroît avec le développement de nos affaires.

Sur un total de bénéfices de 14.357.168,23, nous aurons cette année à verser à l'Etat, Frs : 4.221.239,80, soit près de 50 % de nos produits nets, diminués de l'intérêt normal à 6 % des capitaux que vous avez investis dans notre Etablissement.

Nous avons cru devoir souligner la situation dans laquelle nous nous trouvons et que nous acceptons volontiers, mais nous espérons qu'en 1920, nous serons exonérés de l'Impôt sur les Bénéfices de Guerre, impôt qui nous touche si particulièrement.

Comme nous venons de vous l'indiquer, nos bénéfices nets, obtenus avec un capital nominal de 200 Millions (dont 1/4 versé) sont en augmentation de 4.343.092,54 sur ceux de l'exercice précédent, et se totalisent par Frs. 14.357.168.23

Nous avons à en déduire tout d'abord 5 % pour la réserve légale	Frs.	717.858.40
RESTE	Frs.	13.639.309.83
Puis, part à l'Etat pour Bénéfices de Guerre	Frs.	4.221.239.80
SOLDE	Frs.	9.418.070.03
auquel vient s'ajouter le report de l'exercice précédent	Frs.	1.623.473.99
TOTAL	Frs.	11.041.544.02

Nous vous en proposons l'emploi suivant ;

Frs. 2.000.000. »	1 ^{er} dividende de 4 % au capital-actions.
1.650.000. »	aux parts de fondateur, maximum de 11 francs prévu par les Statuts.
741.807. »	au Conseil d'Administration, 10 % sur 7.418.070.03.
5.000.000. »	2 ^{ème} dividende de 10 % au capital-actions qui recevrait ainsi un dividende total de 14 %/o, soit Frs. 17.50 par titre, contre 12 %/o pour le dernier exercice.
1.649.737.02	à reporter à nouveau.
Frs. 11.041.544.02	TOTAL ÉGAL

Si vous acceptez nos propositions, le paiement du dividende aux actions et aux parts de fondateur aurait lieu dès le 1^{er} Mai prochain aux Caisses de la Société, déduction faite des impôts, soit net :

Frs. 16,625	pour les actions.
» 10,45	pour les parts de fondateur nominatives.
» 9,99199	pour les parts de fondateur au porteur.

Conformément à l'article 19 des Statuts, votre Conseil d'Administration doit être renouvelé partiellement. Le sort a désigné comme membres sortants cette année, votre Vice-Président, M. Jules Siegfried, et M. Arnold Seyrig. Vous avez donc à pourvoir à leur remplacement ou à leur réélection. Ces Messieurs se représentent à vos suffrages.

Vous avez enfin à procéder à la nomination de vos Commissaires aux Comptes pour l'Exercice 1920. Comme vous le savez, les Commissaires sortants, MM. Henry Lederlin et Edmond Odier sont rééligibles.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

RAPPORT

DES

COMMISSAIRES DES COMPTES

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier.

Vous remarquerez la progression des affaires traitées par votre banque dont le développement va sans cesse croissant.

Nous avons examiné et vérifié le bilan qui vous est soumis, et que nous analysons ci-dessous, ainsi que le compte de Profits et Pertes :

ACTIF

Caisse et Banque de France Frs 100.181.733.67

Ce compte de même que ceux représentant des existences matérielles, ont fait l'objet de vérifications matérielles dans tous les sièges à la date du 31 décembre.

A Reporter . . . Frs 100.181.733.67

<i>Report</i>	Frs	100.181.733.67
Obligations et Bons de la Défense Nationale		839.142.695. »
Banques et Banquiers		389.930.834.08
Fonds disponibles dans les banques.		
Portefeuille Effets		498.138.276.18
Coupons		11.826.039.64
Portefeuille Titres		4.798.423.55
Comme d'usage, les titres ont été évalués à des prix ne paraissant présenter aucun aléa.		
Portefeuille Titres Filiales		3.409.046.16
Ce montant représente vos intérêts dans les banques filiales.		
Participations financières		1. »
Comptes-courants		338.986.463.85
Avances sur garanties		170.841.936.78
Ce compte réunit les avances sur titres, marchandises, etc., opérations courantes dont nous avons constaté la grande division.		
Débiteurs par acceptations		38.381.714.32
La contre partie de ce compte figure au Passif dans les comptes « Acceptations à payer » et « Créditeurs par acceptations ».		
Comptes d'ordre		7.249.784.76
Immeubles et installations		17.429.978.76
Actionnaires		225.000.000. »
TOTAL DE L'ACTIF	Frs	<u>2.645.316.927.75</u>

PASSIF

Capital	Frs	300.000.000. »
Réserve légale		10.872.276.30
Réserve supplémentaire		42.218.846.20
Réserve pour immeubles et installations		2.500.000. »
Provisions pour risques de guerre		4.000.000. »
Comptes courants et comptes de dépôts		2.157.450.810.38
Chèques à payer		64.613.545.71
Dépôts à terme		2.084.443.40
Acceptations à payer		37.291.415.42
Ces acceptations ont été données pour le compte de votre clientèle et pour des opérations industrielles et commerciales.		
Créditeurs par acceptations		1.090.298.90
Ce poste représente les acceptations données dans le même but par des Correspondants.		
Comptes d'ordre		7.214.649.22
Les écritures de ces comptes, tant au Passif qu'à l'Actif, sont des écritures d'ordre ou de caractère transitoire.		
Profits et Pertes (Solde Exercice 1918)		1.623.473.99
Profits et Pertes (Exercice 1919)		14.357.168.23
TOTAL DU PASSIF	Frs	<u>2.645.316.927.75</u>

Nous vous engageons donc, Messieurs, à approuver les comptes qui vous sont présentés, et à accepter les propositions de votre Conseil d'Administration pour l'attribution du solde créditeur du compte Profits et Pertes s'élevant, pour l'exercice 1919, à Frs 14.357.168.23.

Les Commissaires des Comptes,

BILAN
ET
COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1919

ACTIF

Caisse et Banque de France	Frs	100.181.733 67
Banques et Banquiers.		389.930.834 08
Bons de la Défense Nationale		839.142.695 »
Portefeuille Effets.		498.138.276 18
Coupons.		11.826.039 64
Avances sur garanties		170.841.936 78
Comptes-courants		338.986.463 85
Portefeuille Titres : Filiales		3.409.046 16
» » Divers		4.798.423 55
Participation financière		1 »
Débiteurs par acceptations		38.381.714 32
Comptes d'ordre		7.249.784 76
Immeubles et Installations		17.429.978 76
Actionnaires		225.000.000 »
	Frs	<u>2.645.316.927 75</u>

PASSIF

Comptes courants et Comptes de dépôts	Frs	2.157.450.810 38
Chèques à payer		64.613.545 71
Dépôts à terme.		2.084.443 40
Acceptations à payer		37.291.415 42
Créditeurs par acceptations		1.090.298 90
Comptes d'ordre		7.214.649 22
Profits et Pertes		
» (Solde exercice 1918)		1.623.473 99
» » 1919		14.357.168 23
Réserves pour immeubles et installations.		2.500.000 »
Réserve supplémentaire		42.218.846 20
Réserve légale*		10.872.276 30
Provision pour risques de guerre		4.000.000 »
Capital		300.000.000 »
	Frs	<u>2.645.316.927 75</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

DÉBIT

Frais Généraux.	Frs	27.607.824 21
Bénéfice net.		14.357.168 23
	Frs	<u>41.964.992 44</u>

CRÉDIT

Bénéfices bruts de l'Exercice 1919	Frs	41.964.992 44
	Frs	<u>41.964.992 44</u>

389 -
839 -
1.228
498 -
1.726

RÉSOLUTIONS

Première Résolution

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, et celui des Commissaires des comptes, approuve les comptes de l'exercice 1919 arrêtés au 31 décembre 1919, tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième Résolution

L'Assemblée fixe à 17 francs 50, soit 14 $\frac{0}{100}$, le dividende des actions, et à 11 francs celui des parts de fondateurs. Ces dividendes seront mis en paiement sous déduction des impôts dès le 1^{er} mai prochain.

Troisième Résolution

L'Assemblée donne en tant que de besoin aux Administrateurs, les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Quatrième Résolution

L'Assemblée nomme comme Administrateurs, pour une durée de six années, M. Jules Siegfried, et M. Arnold Seyrig, Administrateurs sortants, et donne quitus de sa gestion à la succession de M. Jacques Pallain, Administrateur décédé au cours de l'exercice 1919.

Cinquième Résolution

L'Assemblée nomme MM. Henry Lederlin et Edmond Odier, Commissaires des comptes chargés de faire le Rapport à la prochaine Assemblée Générale Annuelle sur les comptes de l'exercice 1920.

